

<https://abonne.lunion.fr/id259612/article/2021-05-24/la-cgt-champagne-sinquiete-des-consequences-pour-lemploi-des-vignes-semi-larges>

La CGT Champagne s'inquiète des conséquences pour l'emploi des vignes semi-larges

MIS EN LIGNE LE 24/05/2021 À 16:59 ↗ THOMAS CROUZET

À moins de deux mois du vote sur ce nouveau mode de culture, les représentants de la CGT alertent sur les risques pour les salariés.



Les vignes semi-larges nécessiteront moins de temps de travail à l'hectare. La CGT craint que ce mode de conduite ait un impact sur la pérennité des emplois. - Archives

La réduction de 30 % du temps de travail annoncée dans le cadre d'un mode de conduite en vignes semi-larges (VSL) engendrera-t-elle une suppression d'emplois dans le milieu viticole ? C'est ce que craignent les représentants des salariés rassemblés au sein de l'intersyndicat CGT. Dans l'étude publiée en avril par le Comité Champagne, l'entretien des vignes (taille, liage, travaux en vert, vendange) est estimé à 410 heures en VSL contre 587 heures en vignes étroites.

« Dans ce cadre, comment garantir le maintien des emplois ? s'interroge Philippe Cothenet, secrétaire du syndicat des vignerons CGT du Champagne. Nous découvrons les résultats de l'enquête quinze ans après son lancement. À aucun moment les organisations syndicales n'ont été consultées par le Syndicat général des vignerons (SGV) ou le Comité Champagne. Ce sont pourtant les ouvriers viticoles qui sont en première ligne et qui seront concernés par ce changement. Ce n'est pas normal. »

Pour les représentants de la CGT, les vignes semi-larges risquent également de toucher les milieux périphériques du champagne, à commencer par les fabricants de matériels viticoles.

« Les enjambeurs utilisés pour le système champenois sont une spécificité des entreprises locales, remarque Thierry Aubertin, adjoint de Philippe Cothenet. Si l'on remplace nos machines par des tracteurs monorangs universels, quelles conséquences cela aura-t-il sur le milieu industriel régional ? Ce dernier risque de se retrouver fragilisé. »

Au-delà de la question de l'emploi, les représentants syndicaux regrettent de ne pas avoir été intégré au débat concernant les vignes semi-larges. Comme les vignerons indépendants (lire ci-contre), la CGT s'inquiète des répercussions d'un tel changement sur l'image du champagne et ses propriétés gustatives.

« Comment réagira le consommateur ? Nous nous inquiétons du manque de vision sur le long terme de ce changement sur le caractère organoleptique des vins », fait valoir José Blanco, secrétaire du syndicat CGT des cavistes d'Épernay.

Concernant les bienfaits environnementaux des vignes semi-larges mis en avant par le Comité Champagne, à savoir une réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 20 %, les syndicalistes tiquent. *« Les systèmes de pulvérisation confinés et les panneaux récupérateurs fonctionnent déjà dans les vignes traditionnelles, remarquent-ils. On nous parle de réduire les émissions de gaz, mais on laisse les maisons de champagne avec des stocks constamment sur les routes. Il faut un contrôle et une régulation à l'échelle de la Champagne. »*

Avec ces arguments, la CGT appelle le Syndicat général des vignerons (SGV) à reporté le vote prévu sur les vignes semi-larges.

« Nous demandons à être intégrés au débat, indique Philippe Cothenet. La CGT revendique depuis plus de trente ans la création d'un observatoire des métiers et demande d'avoir un siège au CIVC. Cela semble vital pour permettre une concertation sociale adaptée. Surtout pour un dossier de cette importance. »

